

PRÉSENTÉ

Cacouna, le 19 février 2003

Madame Louise Boucher
Présidente, Audiences du BAPE
ELEVAGE PORCIN
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec (QC)
G1R 6A6

Bonjour Madame La Présidente,

Ceci, est un mémoire que je voudrais déposer pour les Audiences Publiques sur le développement durable de la production porcine au Québec.

Nous représentons tous les citoyens de Cacouna et des alentours, autant du milieu rural, que urbain, c'est-à-dire, après une réunion spéciale d'informations que nous avons tenue à la Salle d'Age-d'or à Cacouna Village le 26 janvier 2003. Il y avait cent personnes d'aussi loin que de Montmagny à Matane, notre sujet était les méfaits à long terme sur l'environnement de élevage de porcs, ou boeuf sur le PURIN ou LISIER.

Nous avons invités nos élus municipaux, quelques prometteurs, un prometteur est venue à notre invitation. Des interventions très constructives et intéressantes, on animées cette assemblée. Les gens m'on demandé à l'unanimité qu'il considère d'être atteint dans la zone de confort à laquelle ils ont droit et d'être victime de harcèlement RURAL, et URBAIN continuel en raison des PORCHERIES en grand nombre sur le PURIN, des épandages de lisiers de porcs et de boeufs autorisés par la LOI 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaire aux agriculteurs.

En 2003, avec toutes les technologies que nous avons à notre portée, il n'y a aucune excuse pour continuer de polluer la terre aussi aveuglement, seulement pour l'appât du gain. La santé des gens, celle de nos enfants, parce-que eux jouent dehors souvent donc le bon air c'est important, la qualité de vie, nos cours d'eaux, nos marais, nos étangs, nos rivières, nos lacs, notre FLEUVE-SAINT-LAURENT la nature au complet.

Il a été proposé par un des agriculteurs, la méthode de séparer le liquide du solide, genre EURO-BIOSORE, mais les gens de la salle on refuser à l'unanimité cette méthode qui est aussi polluante. La seul méthode qui est acceptable pour les gens, l'environnement et de plus nous avons beaucoup d'exemples. Déjà deux procheries que j'ai vu fonctionnent sur du solide et cela donne du fumier TARI, qui peut-être réutilisé comme engrais, genre compost.

Je ne voudrais pas oublier d'attirer votre attention que le PURIN descends dans la terre un mètre par année, c'est pour cela que les deux premières années personne fait vraiment attention, dans notre secteur il y a neuf ans puis l'eau potable commence à être contaminée, les PUITES ARTESIENS SONT ARIDENT.

En 2003, nous sommes à l'air du compost, même pour les autres déchets, l'enfouissement dans la terre est terminée il faut être réaliste, nous avons adopté le BAC BLEU, maintenant c'est le tour du BAC VERT.

Nous réclamons du GOUVERNEMENT DU QUEBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITEE ET OCCUPEE EN MILIEU RURAL ET URBAIN.

ET EN MEME TEMPS UN RAFRAICHISSEMENT DES LOIS 183, ET 23 AFIN DE DONNER A NOS ELUS MUNICIPAUX LE POUVOIR DE CONSULTER LA POPULATION LORS'QUE UN PROMETTEUR SE PRESENTE A LA MUNICIPALITE POUR UN PERMIS DE CONSTRUCTION DE BATIMENT POUR ELEVAGE PORCIN OU BOVIN SUR LA PURIN, NOS ELUS PUISSENT CONSULTER LES POPULATION CONCERNEES, C'EST UNE RESPONSABILITE QUE NOUS AVONS PRIS LORS DE NOTRE ASSEMBLEE A CACOUNA LE 26 JANVIER 2003, ET ACCEPTEE A L'UNANIMITE PAR LES GENS DE LA SALLE. C'EST ÇA TRAVAILLER SUR LE TERRAIN.

Merci beaucoup de lire notre mémoire, merci de votre bonne attention habituelle,

Bien à vous,



Lucille Bouchard et les citoyens de Cacouna et des alentours

\lb

P.J. : PETITION SUR L'INDUSTRIE PORCINE

PÉTITION

À présenter au BAPE sur l'industrie porcine

Je, soussigné, considère être atteint dans la zone de confort à laquelle j'ai droit et victime de harcèlement rural continu en raison des épandages de lisiers de porcs et de vaches autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaire aux agriculteurs.

JE RÉCLAME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITÉE ET OCCUPÉE EN MILIEU RURAL.

Nom	Adresse
1 Yvonne Lapierre	ST-GOY / TEMISCOUATA
2 Alain Louch	St-Pascal
3 Roger D. Arnaux	Cacouna
4 Kévin Raymond	R. du Loup
5 D. L.	R. DU LOUP
6 Stéphane Dumont	3-Pistoles
7 Michel Thibault	3-Pistoles
8 Gaston Malenfant	R. A. Loup
9 Nicole Gardis	R. du Loup
10 Léo Paul Dionne	Carriettes à St-Antoine
11 Marie-Michèle Dionne	Cacouna
12 Yves L.	V. St-V. de
13 Yves L.	St-V.
14 Yves L.	St-V.
15 Yves Ojais	
16 Yves L.	
17 Brigitte Morneau	

Retourner à l'Union paysanne, 451, Principale, St-Germain, GOL 3G0, 418-492-7692

PÉTITION

À présenter au BAPE sur l'industrie porcine

Je, soussigné, considère être atteint dans la zone de confort à laquelle j'ai droit et victime de harcèlement rural continu en raison des épandages de lisiers de porcs et de vaches autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaire aux agriculteurs.

JE RÉCLAME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITÉE ET OCCUPÉE EN MILIEU RURAL.

Nom	Adresse
1 Gros Duller	Cacouna
2 Paul Temple Suereth	
3 Normand Desjardins	Cacouna
4 Paul J. Blais	St-Victor
5 Martin Legendre	Trois Pistoles
6 Jacques Pelletier	Comté Giffeyon St-Sauveur de Paroisse de St-Jacques
7	
8	
9 Roger Lesque	
10 Latsy Malouin	Cacouna
11 Sylvain Bouché	Cacouna
12 Eina Enriquet	St-Enriquet Cacouna
13 Pierre Pelletier	St-Epiphane
14 Maurice Libal	St-Epiphane
15	
16	
17	

Retourner à l'Union paysanne, 451, Principale, St-Germain, GOL 3G0, 418-492-7692

Demandez au député Maria Dumont, tel 868-0822 de prendre ses responsabilités sans ce dossier-là. Et d'interdire les OGM aussi.

PÉTITION
À présenter au BAPE sur l'industrie porcine

Je, soussigné, considère être atteint dans la zone de confort à laquelle j'ai droit et victime de harcèlement rural continu en raison des épandages de lisiers de porcs et de vaches autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaire aux agriculteurs.

JE RÉCLAME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITÉE ET OCCUPÉE EN MILIEU RURAL.

Nom	Adresse
1 <i>Robert Maillet</i>	
2 <i>Jean Paul Gauthier</i>	<i>Cacouna</i>
3 <i>Martine Beziade</i>	<i>Cacouna</i>
4 <i>Yvon Desjardins</i>	<i>Cacouna</i>
5 <i>J. Guy BOANOU</i>	<i>Cacouna</i>
6 <i>Jean Pélletier</i>	<i>Cacouna</i>
7 <i>Camille Yapiere</i>	<i>Cacouna</i>
8 <i>Jean René Pélletier</i>	<i>La Rivière</i>
9 <i>Robert...</i>	<i>Clare Gauthier 2</i>
10 <i>Gilbert Gauthier</i>	<i>Principale Cacouna</i>
11 <i>Renée Martine</i>	<i>St-Henri-Mont</i>
12 <i>Yves Gauthier</i>	<i>Cacouna</i>
13 <i>Jocelyne Fortin</i>	<i>Cacouna</i>
14 <i>Derrid Dupon</i>	<i>Cacouna</i>
15 <i>Yves Philippe Lévesque</i>	
16 <i>Robert RICHMOND</i>	<i>PACKINGTON</i>
17 <i>Leonidas Lévesque</i>	

PÉTITION
À présenter au BAPE sur l'industrie porcine

Je, soussigné, considère être atteint dans la zone de confort à laquelle j'ai droit et victime de harcèlement rural continu en raison des épandages de lisiers de porcs et de vaches autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaire aux agriculteurs.

JE RÉCLAME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITÉE ET OCCUPÉE EN MILIEU RURAL.

Nom	Adresse
1 Monique Lenechal	St-Epiphanie
2 H. G. G. G. G.	St-Epiphanie
3 David	
4 Paul Pelletier	Caouara
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	

Retourner à l'Union paysanne, 451, Principale, St-Germain, GOL 3G0, 418-492-7692

Demandez au député Maria Dumont, tel 868-0822 de prendre ses responsabilités dans ce dossier-là. Et d'interdire les OGM aussi.

PÉTITION
À présenter au BAPE sur l'industrie porcine

Je, soussigné, considère être atteint dans la zone de confort à laquelle j'ai droit et victime de harcèlement rural continu en raison des épandages de lisiers de porcs et de vaches autorisés par la Loi 23 et ses règlements qui confèrent une immunité judiciaires aux agriculteurs.

JE RÉCLAME DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC UNE PROTECTION RÉELLE DE NOTRE ZONE HABITÉE ET OCCUPÉE EN MILIEU RURAL.

Nom	Adresse
1 <i>Fernando P. Bellini</i>	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	